



AQUADEV
ONG internationale

Initiatives Internationales liées au CDM

locasta Huppen 18 juin 2003
ONG AQUADEV, Rue des Carmélites 151, 1180 Bruxelles,
Tél. : 02/347.70.00, Fax : 02/347.00.36

Plusieurs initiatives internationales importantes, liées au CDM visant un engagement plus actif des opérateurs économiques, ont pu être répertoriées :

Le Fonds Prototype pour le Carbone (PCF - Banque Mondiale)

Ce fonds a démarré en 2000 et son rôle est de développer des projets de réduction d'émission dans les pays clients de la Banque (voir <http://www.prototypecarbonfund.org/>). Le PCF est l'un des plus importants fonds de GES. Le PCF est un partenariat public-privé établi par 16 entreprises et 6 gouvernements et est limité à 180 millions US\$. Le PCF devrait être clôturé en 2012 (PCF, 2001). Le fonds a attiré des contributions de gouvernements ainsi que d'entreprises du secteur privé. Les projets sponsorisés par le PCF sont sélectionnés sur un nombre de critères stricts, conçus de façon à générer des réductions d'émissions, conformes aux exigences du Protocole de Kyoto. Il est à noter que le Maroc a sollicité avec succès, le concours du PCF pour le financement d'un projet éolien, et ceci devrait offrir une bonne opportunité "d'apprentissage" de ce genre d'expérience.

CERUPT

En janvier 2001, les Pays Bas ont introduit une acquisition publique de CER à travers leur programme CERUPT (Offre d'Acquisition d'Unités de Réduction d'Emission Certifiées), et promouvant ainsi les Investissements CDM en offrant des fonds pour l'acquisition de CER. Le Ministre de l'Habitat, de l'aménagement du Territoire et de l'Environnement est responsable du CDM en Hollande. A travers le CERUPT, la Hollande compte acheter au moins 3 millions de CER. Le montant minimum à acheter par projet est de 100,000 CER, mais aucune limite maximale d'acquisition de CER n'a été fixée par le CERUPT. Le prix suggéré du CER est entre 3 à 5 \$/t CO₂. Le CERUPT a défini des règles d'établissement de la ligne base et de contrôle détaillées (voir <http://www.carboncredits.nl>).

Le programme Pays Bas-SFI (Société Financière International)

En Janvier 2002, le gouvernement hollandais a annoncé un accord cadre de 40 millions US\$ avec la SFI afin d'acquérir 10 millions de CER. La SFI utilisera ces ressources en englobant une portion CDM dans les projets qui se trouvent sur son pipeline.

Conseil Mondial d'Affaires sur le Développement Durable (WBCSD)

Il s'agit d'une coalition de 150 entreprises internationales (voir <http://www.wbcsd.ch/>). L'une des contributions du WBCSD à l'atténuation des changements climatiques implique une initiative pour la facilitation de l'investissement du secteur privé dans les Projets CDM. Leur objectif est de développer une méthodologie pour l'identification, et la mise en œuvre de réels Projets CDM qui serviront de "modèles" pour un premier début de Projets CDM.

UtiliTree Carbon Company

L'objectif de UtiliTree Carbon Company est de permettre l'absorption du carbone à travers la plantation d'arbres, la préservation des forêts et la gestion innovante des forêts (<http://www.eren.doe.gov/climatechallenge/initiatives.htm>). Cette entreprise à but non lucratif est constituée de 40 compagnies électriques sponsorisant un portefeuille de projets de foresterie. Cette initiative a engagé environ 3 millions US\$ pour réduire environ 3 millions de tonnes de CO₂ à travers ces projets.

Le Fonds Capital D&B pour l'Energie Propre

Le Fonds pour l'Energie Propre est une initiative des Nations Unies pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables en général (<http://www.cleanenergyfund.org/>). Le Fonds est une société en commandite, de capitaux privées, destinée à investir en intégrant le capital des projets de génération d'électricité. Les investissements mettent l'accent sur les nouveaux projets de génération d'électricité, utilisant les énergies renouvelables, ainsi que la réhabilitation d'installations de génération d'électricité existantes. Ce fonds de 100 millions US\$ est financé par d'importantes corporations émettrices et des institutions financières.

Fonds E7 pour le Développement Energétique Durable

La mission du Fonds E7 est de jouer un rôle actif dans les questions globales liées à la production d'électricité et de promouvoir le développement durable dans les pays en voie de développement (<http://www.e7.org>). Le E7 a été créé en 1992, et est actuellement constitué de neuf des plus importantes compagnies électriques dans le monde (American Electric Power - AEP), Hydro Quebec et Ontario Hydro (Canada), RWE (Europe), Electricité de France (EDF), Enel (Italy), ScottishPower, Kansai Electric Power (Japon), and Tokyo Electric Power Company (TEPCO-Japon). Le fonds a été créé par le E7 en 1998 et est utilisé pour le financement de projets, approuvés par le E7, qui promeuvent le développement durable et génèrent des réductions de GES.

Climate Trust

Il s'agit d'un Fonds établi par une loi de l'Oregon, Etats Unis, par lequel les émetteurs contribuent à la capitalisation du Fonds. Le Fonds a débuté les opérations en 2000 et dispose d'environ 850.000 tonnes équivalent CO₂ en gestion. A la date de rédaction de ce rapport, le Climate Trust envisage d'acquérir pour encore 2,6 millions de tonnes équivalent CO₂. Les engagements totaux à ce jour sont d'environ 6,5 millions de dollars avec un prix moyen de portefeuille de \$1,22 par tonne équivalent CO₂, et un prix brut de portefeuille de \$2 par tonne.

Référence : *Stockholm Environment Institute – Boston Center*, 2002 ;
http://www.ccmaghreb.com/echos_rab/EoreportfinalFr.pdf